

## REGLEMENT

*La Confrérie des Sixphonnés du Mont Brouilly est ouverte à toute personne réussissant la randonnée permanente organisée par le CT FORMIDABLE dans les conditions décrites ci-après..*

**A)** Ascension à vélo du Mont Brouilly au moins par 3 des 6 communes de l'appellation des crus Brouilly et Côte de Brouilly :

**B)** Ascension dans la même journée (entre zéro et 24 heures), dans l'ordre indiqué dans la feuille de route de l'organisateur, avec départ et arrivée impératifs depuis l'Espace des Brouilly de Saint Lager. Le choix de la date est laissé à la liberté des participants.

Cette randonnée permanente sera homologuée en cas d'utilisation d'un vélo à assistance électrique, mais ils feront partie d'un classement différencié et la mention VAE sera inscrite sur le diplôme.

## SECURITE

**Cette randonnée est ouverte aux cyclistes âgés de plus de 18 ans. Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.**

Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle et devront se conformer au Code de la Route et aux arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur, ils doivent se déplacer dans le respect de la nature et son environnement. Ils devront obligatoirement être couvert par une assurance de Responsabilité Civile: ils en feront une déclaration sur l'honneur. En cas d'accident, la responsabilité du C.T.Formidable ne peut en aucun cas être engagée.

La RP sera homologuée sur présentation du carnet de route visé.

**Voir règlement complet sur le site du club.**

## LES GRADES

**Le grade Jéroboam** : 3 ascensions du Mont Brouilly avec passage dans 3 communes différentes du cru.

**Le grade Mathusalem** : 4 ascensions du Mont Brouilly avec passage dans 4 communes différentes du cru.

**Le grade Côte de Brouilly** : 4 ascensions du Mont Brouilly avec passage impératif dans les 4 communes du cru Côte de Brouilly (Cercié, Odenas, Quincié en Beaujolais, Saint Lager).

**Le grade Salmanazar** : 5 ascensions du Mont Brouilly avec passage impératif dans 5 communes différentes du cru.

**Le grade Nabuchodonosor** : l'ascension du Mont Brouilly avec passage dans les 6 communes productrices du cru Brouilly.

## FLECHAGE

Toute arrivée au sommet du Mont Brouilly implique obligatoirement la descente sur l'autre versant, pour faciliter une progression plus aisée un fléchage différencié des circuits de chaque commune est mis en place :

**Cercié** : circuit **rose** appelé circuit de la grume.

**Charentay** : circuit **jaune** appelé circuit des vendanges.

**Odenas** : circuit **vert** appelé circuit de la véraison.

**Quincié en Beaujolais** : circuit **bleu** appelé circuit de la fleur.

**Saint Etienne la Varenne** : circuit **violet** appelé circuit du relevage.

**Saint Lager** : circuit **rouge** appelé circuit de la taille.

**Liaison col de Brouilly-Saint Lager** pour grade « Côte de Brouilly » en **noir**.



## Randonnée permanente



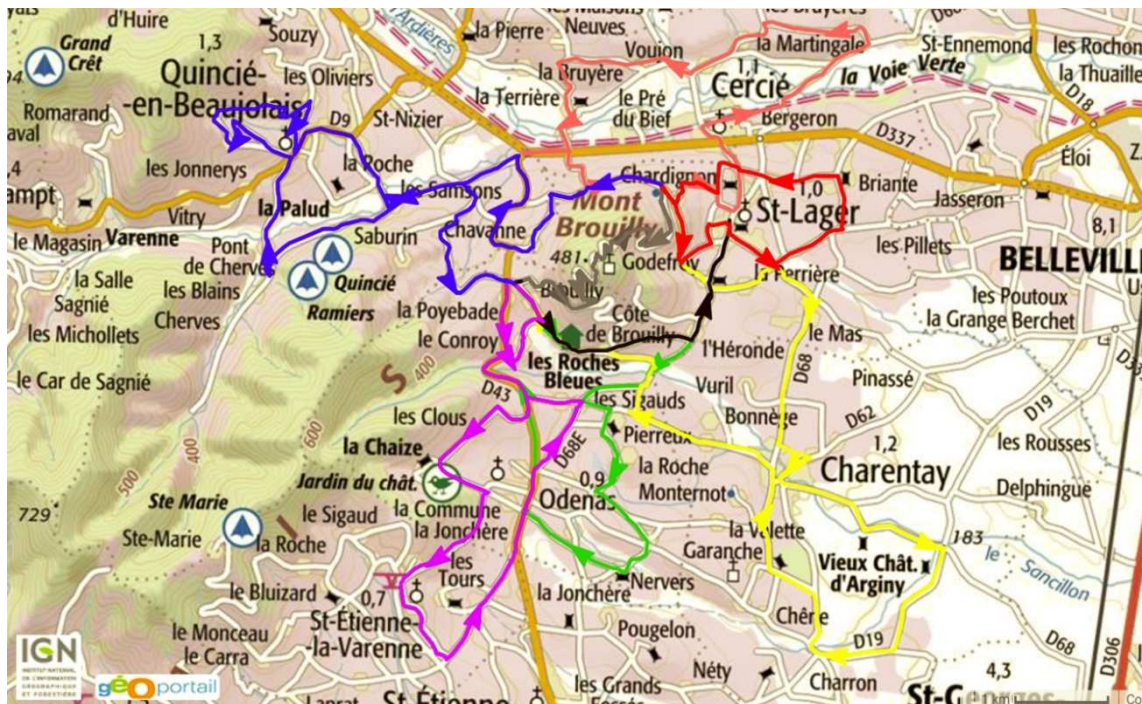
CT Formidable - 64, Grande Rue - 69220 Cercié

ctformidable@orange.fr

[www.ctformidable.fr/](http://www.ctformidable.fr/)

<https://www.facebook.com/CT-Formidable-962975320512905/>





## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à « Les Sixphonnés du Mont Brouilly, Espace des Brouilly, Parc de la Mairie, 69220 Saint-Lager » accompagné du règlement et d'une enveloppe format A5 à votre nom et adresse complète, timbrée au tarif plus de 20 gr.

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe :  féminin  masculin

Date de Naissance : j / / m / / a / /

Adresse : .....

Code Postal : / / / / / Ville : .....

N° tel : / / / / / / / / / / / / / / / /

mail : .....@.....

Licencié FFCT  oui (tarif 8 €)  non (tarif 10 €)

Club : .....

N° Club FFCT : .....

N° Licence FFCT : .....

Utilisation d'un vélo à assistance électrique :

non  oui

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier. J'atteste sur l'honneur être couvert par une assurance de Responsabilité Civile. Je règle mon inscription par chèque à l'ordre du CT Formidable

Fait à : .....

Le : .....

SIGNATURE :

## BROUILLY SOUS TOUTES SES FACETTES

Notre ambition en créant cette randonnée est de vous donner une image complète de la beauté du site du Mont Brouilly. Si son altitude n'est pas des plus élevées, ses pentes sont de belle facture. Ce site faisant partie de la charte de Fontevraud, qui regroupe les plus belles collines viticoles de France, vous offrira des paysages à vous couper le souffle. La diorite, aussi appelée pierre bleue de Brouilly, dont elle est constituée, lui donne une particularité géologique qui justifie son inscription comme Géosite du possible classement du Beaujolais dans les Géoparks de l'UNESCO.

Cette randonnée est réalisée grâce au soutien des différentes instances viticoles de Brouilly ainsi que des différentes institutions représentant notre République. Les six communes du cru Brouilly vous ouvriront leurs portes. Les nombreuses caves durant tout le circuit seront toujours heureuses de vous recevoir. Vous pourrez admirer neuf châteaux parmi lesquels, le Château de La Palud, qui a vu la visite du roi Louis XI, ou le château

d'Arginy, où vous pourrez rêver au trésor des templiers et du veau d'or qui, selon la légende, est enterré sur ce site. Deux BPF sont très proches, Beaujeu et Vaux en Beaujolais. Un seul col, le col de Brouilly, mais un enchevêtrement de petites routes toutes plus belles les unes que les autres vous permettra toutes les approches possibles pour accéder à la chapelle de Notre Dame des Raisins située à 484 mètres d'altitude. Le panorama qui vous attend à la cime vous donnera une vue sur le Val de Saône, la Dombes, le Bugey et plus au loin les Alpes et le Mont Blanc. Ne soyez pas prétentieux et dites vous qu'il vous faudra de la patience pour gravir six fois les pentes raides de ce mont.

Certains appellent le Beaujolais, la Toscane Française, et notre région mérite de s'y arrêter pour la découvrir aussi bien pour sa géographie que pour sa gastronomie, sans oublier son vin qui réglera vos papilles.

**Alors faites-vous plaisir dans l'effort du vélo et reconfortez-vous dans nos arts de la table....**